

11^e session du Mécanisme d'Expert sur les droits des peuples autochtones

Point 7 : Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : bonnes pratiques et enseignement tirés de l'expérience. Dialogue avec l'instance permanente sur les questions autochtones, la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, le Fonds de contribution volontaire des Nations Unies sur les peuples, et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des droits de l'homme.

Jeudi 12 juillet 2018

Intervention orale : Marjolaine Étienne - Boursière du Haut-Commissariat des droits de l'homme de Genève

Madame la présidente, merci de m'accorder la parole.

Je m'appelle Marjolaine Étienne, de la Nation innue, Canada.

Je remercie le Haut-commissariat des Droits de l'Homme et le Fonds de contribution volontaire des Nations Unies qui m'ont permis d'être présente au MEDPA en tant que boursière du programme de formation autochtone du HCDH.

Je représente le Collectif Femme Autochtones, Leadership et Gouvernance, une initiative constructive et valorisante pour permettre la reconnaissance et mettre en valeur le leadership des femmes autochtones au Canada.

Je veux vous rappeler qu'au Canada, la Commission de Vérité et Réconciliation a publié un rapport en décembre 2015 et 94 Appels à l'action. Plusieurs de ces recommandations touchent l'éducation, la justice, la culture et le bien-être des enfants.

Un appel à l'action dans le secteur de la JUSTICE (No. 41) recommande au gouvernement du Canada d'établir une Commission d'enquête sur la victimisation des femmes et filles autochtones et sur les moyens de remédier à ce fléau. Depuis près de 2 ans déjà cette enquête se tient et rassemble des témoignages de partout au Canada.

C'est une excellente initiative !

Toutefois, le collectif veut montrer et s'assurer de faire reconnaître les femmes autochtones comme étant des leviers importants de cette « réconciliation », de cette « guérison », de cet « apprentissage à la communication » entre le Canada, le Québec et les peuples autochtones.

Nous misons sur une approche de développement durable, sur les savoirs et les expériences des femmes autochtones qui occupent ou ont occupé des postes de responsabilité ou de décision (d'influence) – gestionnaire ou des postes électifs.

Pour aider les sociétés québécoises et canadiennes à comprendre les impacts des gestes du passé et ainsi, créer des ponts entre les deux cultures.

Nous recommandons de réaliser une étude qui permet de connaître les meilleures pratiques canadiennes sur la réconciliation tout en tenant compte de l'analyse des rapports genres et ce, la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones – art. 2-3 et 18

Marjolaine Étienne

12 juillet 2018